

# 10

## Le Héron La Chapelle-des-Marais



14 km 3h 30

De novembre à mai

Esplanade Bernard Legrand (médiathèque)

**Accès**  
se diriger vers l'église de La Chapelle des Marais.

**Office de Tourisme de Brière**  
Maison du Parc - Village de Kerhinet  
02 40 66 85 01

### Les fours à pain

Restaurés par les bénévoles de l'association « le Coupis » avec le soutien de la municipalité, les 5 fours à pain communaux sont à la disposition des Marais Chapelains. Les habitants peuvent librement faire cuire du pain, de la viande, de la charcuterie et des desserts. 7 à 10 fagots sont nécessaires pour chauffer les fours constitués de briques ou de pierres et couverts d'ardoise ou de terre argileuse. Les fours à pain étaient souvent construits en retrait des habitations pour éviter la propagation d'éventuels incendies.

### Le Héron cendré *Ardea cinerea*

Pêcheur et chasseur, le Héron Cendré *Ardea cinerea* se nourrit de micro-mammifères et d'insectes terrestres. D'une patience infinie, il peut rester à l'affût des heures entières à guetter grenouilles, poissons, insectes qu'il harponne de son bec implacable. Il niche en colonies et vous le trouverez habituellement dans les arbres à proximité de l'eau. Vous le reconnaîtrez de par son vol, très lent, battu d'amples mouvements d'ailes arquées, le cou replié et grâce à sa taille et son plumage gris-blanc et noir qui le différencient des autres hérons. Le marais de Grande Brière compte de nombreuses autres espèces de hérons, pour certaines beaucoup plus rares que le Héron cendré. Vous pourrez observer le Héron pourpré, le Blongios nain, le Héron garde-bœufs, le Bihoreau gris ou encore le très discret Butor étoilé.

Après quelques sentiers aux chênes imposants, cette randonnée nous conduit vers le Marais de Brière. Clapotis d'eau, carex ondulants, vol des échassiers, l'ambiance est aquatique. Les chalands somnolent au creux d'un canal sous l'ombre grêle des saules, la mare surplombée d'un puits invite à la détente et les fours à pain restaurés nous content les cuissons festives.

Descendez l'esplanade Bernard Legrand qui jouxte la rue de Penlys, traversez cette rue juste avant le rond-point de Penlys puis traversez le parking et le square enherbé en serrant sur votre gauche.

- 1 Remontez la rue des Trélonnées puis empruntez sur votre droite le chemin d'exploitation ombragé. Poursuivez votre chemin vers le marais du Gué Neuf et regagnez la rue de Penlys. Traversez la RD 33 et poursuivez sur la rue du Bossis.
- 2 Arrivé à Québitre, au lieu-dit Le Bossis, passez devant la croix en granit puis tournez à droite sur les chemins d'exploitation bordés de chênes. Poursuivez votre chemin jusqu'au pont de Québitre. Situé au cœur du marais, cet ouvrage permet de traverser le canal de la Boulaie afin de relier les îles de Camer et Camérún à Québitre. Outre la faune et la flore caractéristiques du milieu, observez le clocher des églises visibles aux alentours. Selon les conditions météorologiques, vous pourrez apercevoir le pont de Saint-Nazaire. Dirigez-vous ensuite vers l'île de Camérún.
- 3 Traversez la RD 50 pour rejoindre la rue de la Martinais puis traversez la gagnerie de Camérún en son centre. Tournez à droite puis poursuivez à gauche sur les rues de la Chère et de la Vieille Saulze, vous y rencontrerez 2 fours à pain restaurés.
- 4 À la fosse de Camer, appelée Bosse Martenne et autrefois utilisée pour l'abreuvement des animaux et la lutte contre les incendies, empruntez la chaussée Mouton sur votre gauche et dirigez-vous vers la Brière. Tournez à droite et suivez le canal de bordure de Brière.
- 5 Quittez le GR3 / GRP Tour de Brière et remontez le chemin de Cadias. Au carrefour des Quatre Chemins continuez tout droit jusqu'à la RD 51. Longez cette dernière sur quelques mètres puis tournez à droite et faites le tour de la gagnerie de Rotz où subsistent les vestiges d'un moulin à vent.
- 6 Tournez à droite et traversez le Marais de Rotz puis passez derrière le terrain de football. Poursuivez le long de la RD 50 pour rejoindre le rond-point de la Perrière. Traversez-le par la gauche en empruntant les passages protégés et continuez sur quelques mètres jusqu'à la rue de la Perrière.
- 7 Tournez à droite et traversez la RD 50 (rue de la Brière) puis continuez tout droit rue des Ecluses. Au carrefour prenez à gauche et remontez la rue du Bé sur une dizaine de mètres pour rejoindre l'esplanade Legrand, votre point de départ.

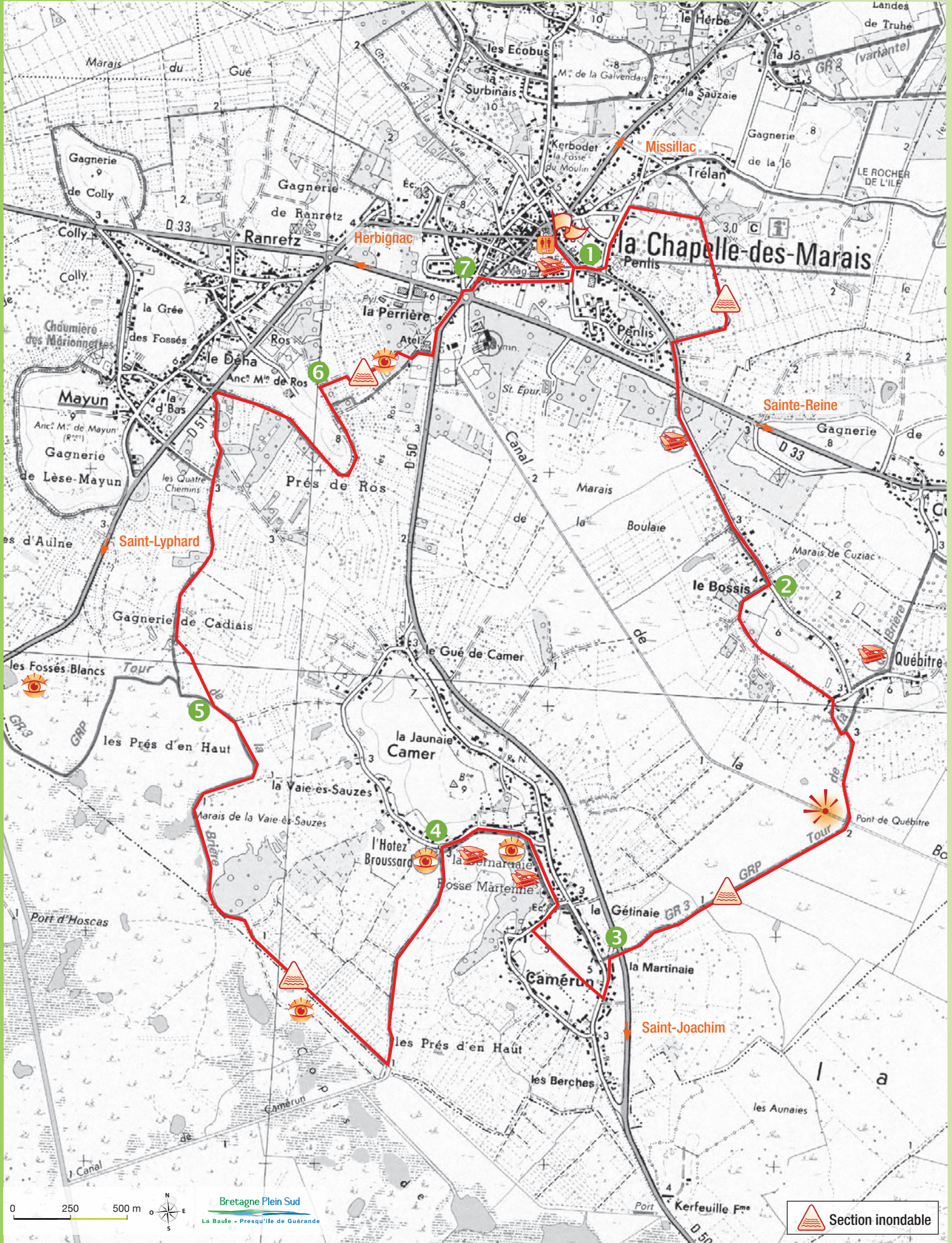
### À voir en chemin. . .

- les paysages, la faune et la flore des marais
- le pont de Québitre
- le patrimoine vernaculaire : croix de rogations, puits et fours à pain (cf. fiche 25)
- le port des Fossés Blancs, point de départ de balades en chalands
- la fosse de Bosse Martenne





14 km  3h30



EXTRAIT DE SCAN 05 © IGN - 2012. Adaptation n° 40-12-038 - Reproduction interdite. Origines: CAP Atlantique, Parc naturel régional de Brière, Communauté de communes de Pornotéau - Saint-Gobert-les-Bos - Janvier 2013 - Droits réservés.